



RAPPORT ANNUEL



**APPLICATION DU RÈGLEMENT DE
GESTION CONTRACTUELLE**

2024

Table des matières

1. PRÉAMBULE.....	3
2. RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE.....	3
3. OCTROI DES CONTRATS	5
3.1 Contrats	5
3.2 Rotation des fournisseurs	5
4. PLAINTÉ	5
5. SANCTION.....	5
Annexe du point 3	6

1. PRÉAMBULE

Sanctionné le 16 juin 2017, la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, permet, depuis le 1^{er} janvier 2018, à une municipalité de prévoir les règles régissant la passation de ses contrats dont le montant de la dépense est de 25 000 \$ et plus, mais inférieur au seuil obligeant l'appel d'offres publics (AOP). L'article 938.1.1 du *Code municipal du Québec* (C.M.) exige par ailleurs que des règles à cet effet soient prévues au Règlement de gestion contractuelle de la Municipalité.

Conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec*, la Municipalité doit présenter annuellement, à une séance du conseil, un rapport concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

Ce rapport a pour principal objectif de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle de la Municipalité en renseignant les citoyens sur l'application des mesures prévues à son Règlement de gestion contractuelle.

2. RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

En vertu de l'article 278 de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*, la politique de gestion contractuelle de la Municipalité, adoptée le 1^{er} janvier 2011, a été réputée être un Règlement sur la gestion contractuelle, et ce, depuis le 1^{er} janvier 2018.

La Municipalité a adopté la dernière version de son Règlement numéro 632-2024 portant sur la gestion contractuelle le 14 janvier 2024, disponible dans son entièreté sur le site Internet de la Municipalité, à l'onglet Administration municipale / Règlements municipaux. Voici en bref les règles selon les modes de sollicitation :

a. Contrat d'approvisionnement

MODES DE SOLLICITATION (1)				
Types de contrat (2)	Gré à gré	Demande de prix (3)	Appel d'offres sur invitation écrite possible	Appel d'offres public
Contrat d'approvisionnement				
0 à 49 999 \$	Possible	Mode principal	Possible	Inhabituel
Entre 50 000 \$ et le S.A.P.	Exceptionnel	Exceptionnel	Mode principal	Possible
S.A.P. et plus	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Mode principal

b. Contrats de services autres que professionnels

MODES DE SOLLICITATION (1)				
Types de contrat (2)	Gré à gré	Demande de prix (3)	Appel d'offres sur invitation écrite possible	Appel d'offres public
Contrat de services autres que professionnels				
0 à 49 999 \$	Possible	Mode principal	Possible	Inhabituel
Entre 50 000 \$ et le S.A.P.	Exceptionnel	Possible	Mode principal	Possible
S.A.P. et plus	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Mode principal

c. Contrat de services professionnels

MODES DE SOLLICITATION (1)				
Types de contrat (2)	Gré à gré	Demande de prix (3)	Appel d'offres sur invitation écrite possible	Appel d'offres public
Contrat de services professionnels (5)				
0 à 24 999 \$	Mode principal	Possible	Possible	Inhabituel
25 000 à 74 999 \$	Possible	Mode principal	Possible	Possible
Entre 75 000 \$ et le S.A.P.	Exceptionnel	Sans objet	Mode principal	Possible
S.A.P. et plus	Sans objet, sauf force majeure	Sans objet	Sans objet	Mode principal (4)(5)

d. Contrat de travaux de construction

MODES DE SOLLICITATION (1)				
Types de contrat (2)	Gré à gré	Demande de prix (3)	Appel d'offres sur invitation écrite possible	Appel d'offres public
Contrat de travaux de construction				
0 à 74 999 \$	Possible	Mode principal	Possible	Inhabituel
Entre 75 000 \$ et le S.A.P.	Exceptionnel	Possible	Mode principal	Possible
S.A.P. et plus	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Mode principal

- (1) Les contrats d'assurance demeurent assujettis aux dispositions du *Code municipal du Québec*
- (2) Le prix du contrat tient compte des taxes nettes applicables
- (3) Un minimum de deux (2) demandes de prix doit être effectué
- (4) Les contrats pour les services d'un vérificateur demeurent assujettis aux dispositions du *Code municipal du Québec*
- (5) Les règles doivent tenir compte des exceptions prévues au *Règlement sur l'adjudication de contrats pour la fourniture de certains services professionnels* (RLRQ, c.-19, r.2)

3. OCTROI DES CONTRATS

3.1 Contrats

Vous trouverez en annexe la liste détaillée des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un total de plus de 25 000 \$ octroyés par la Municipalité en 2024.

3.2 Rotation des fournisseurs

Le fonctionnaire responsable de la sollicitation doit prendre les moyens nécessaires afin de favoriser une telle rotation et documenter le processus au moyen d'un support approprié, afin de favoriser une répartition équitable des contrats et l'accessibilité aux nouveaux concurrents de la région.

4. PLAINTES

Aucune plainte n'a été reçue concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

5. SANCTIONS

Aucune sanction n'a été appliquée concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

Annexe du point 3

Liste des contrats octroyés par la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot de 2 000 \$ et plus totalisant au moins 25 000 \$

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

FOURNISSEUR	TYPE DE CONTRAT	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL DE LA DÉPENSE
Obligations légales			
Ministre des Finances du Québec	Obligation légale	Services de la Sûreté du Québec	271 626,00 \$
Ministre des Finances du Québec	Obligation légale	Dossier Usine épuration – Infraction	47 167,49 \$
Ministre du Revenu du Québec	Obligation légale	Remise des retenues et cotisations fiscales	234 053,14 \$
Receveur général du Canada	Obligation légale	Remise des retenues et cotisations fiscales	95 914,17 \$
Appel d’offres public			
Irrigation Marcel Girard et fils inc.	Autres services	Déneigement – Contrat 2021-2024	147 482,92 \$
Transport S. Girard inc.	Autres services	Déneigement – Contrat 2024-2027	53 335,09 \$
Nordmec Construction inc.	Travaux de construction	Construction station d’épuration des eaux usées	414 328,57 \$
Pavage Drummond inc.	Travaux de construction	Travaux de resurfaçage – 4 ^e Avenue Libération retenue pour resurfaçage 2 ^e rang	178 819,49 \$ \$
Excavation Laflamme et Ménard inc.	Travaux de construction	Construction d’un stationnement municipal	160 322,77 \$
Les entreprises Delorme	Travaux de construction	Changement de conduite – rue Principale – Libération retenue	31 660,02 \$
Les Entreprises Michaudville inc.	Travaux de construction	Changement de conduite – 5 ^e Avenue – Libération retenue	119 875,63 \$
Banque Royale du Canada	Financement	Remboursement d’emprunts	157 974,96 \$
Financière Banque Nationale	Financement	Remboursement d’emprunts	65 912,53 \$
Appel d’offres sur invitation écrite			
Pavage Drummond inc.	Travaux de construction	Travaux de rapièçage de pavage	155 777,70 \$
Idée Graphik inc.	Autres services	Graphisme et impression journal municipal	26 143,90 \$
Aquatech Société de gestion de l’eau inc.	Autres services	Soutien opérationnel – Usines eau potable et eaux usées	45 520,93 \$
Demande de prix			
SSQ Groupe financier	Autres services	Assurances collectives	51 505,17 \$

Gré à gré			
ECC Environnement inc.	Autres services	Disposition de boues – Usine d'épuration	36 494,79 \$
Entreprises Alexandre Bond inc.	Autres services	Réparation 3 fuites d'eau et pavage manuel	40 027,86 \$
Eurofins Environex	Services professionnels	Analyses d'eau potable et d'eaux usées	28 235,78 \$
FBL sencl	Services professionnels	Audits 2023 et travaux supplémentaires obligatoires selon modification de Lois	28 341,34 \$
FQM Assurances	Services professionnels	Assurances générales et autres couvertures	84 956,51 \$
Hydro-Québec	Autres services	Électricité pour tous les immeubles et éclairage de rues	133 420,70 \$
Irrigation Marcel Girard et fils inc.	Autres services	Vidange fosse circulaire – Usine d'épuration et fourniture de sel de déglçage (routes)	11 983,78 \$
Javel Bois-Francs	Approvisionnement	Hypochlorite de sodium pour eau potable	42 708,35 \$
Kemira Water Solutions Canada inc.	Approvisionnement	Sulfate d'aluminium pour traiter eaux usées	54 845,04 \$
Lignes Maska	Autres services	Lignage des routes et d'un terrain pickleball	27 818,03 \$
Loisirs Ste-Hélène-de-Bagot	Autres services	Aide financière – Loisirs – Autres éléments	30 544,31 \$
MRC des Maskoutains	Services professionnels	Ingénierie – Évaluation foncière – Licences pagettes et mobiles – Quotes-parts générales et spécifiques	192 658,87 \$
Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains	Autres services	Gestion des matières résiduelles et du Programme de vidange des installations septiques	269 381,17 \$
Valérie Bouthillette en fidéicommiss	Acquisition terrain	Achat d'un terrain avec lac pour possibilité en eau potable et frais de notaire	300 185,19 \$
WaterOClean inc.	Services professionnels	Surveillance de chantier – Usine d'épuration	11 486,02 \$
WaterOClean inc.	Services professionnels	Travaux administratifs – Usine d'épuration	6 044,81 \$
WaterOClean inc.	Services professionnels	Assistance – PEPPSEP	3 414,75 \$
WaterOClean inc.	Services professionnels	Demande d'autorisation ministérielle et assistance pour la mise en place des autorisations pour les Puits PE-7 et PE-5 en appoint, la membranaire et des modifications à l'usine d'eau potable	42 667,22 \$

TOTAL	3 642 820,66 \$
--------------	------------------------

Il est à noter que les dépenses identifiées incluent les taxes applicables.